



CFA Sanitaire & Social

Former aux métiers de l'humain

Centre de formation par l'apprentissage

ADAPSS-Occitanie | CFA Occitanie

www.cfa-sanitaire-social.com

Le CFA sanitaire, social et médico-social est géré par une association : l'ADAPSS

Association pour le développement
de l'apprentissage dans les
professions sanitaires, sociales et
médico-sociales, à but non lucratif,
en Occitanie.

- **24 formations
proposées**
- **1860 apprentis
en 2024**

1^{ère} année d'exécution du contrat

**5000 €
d'aide**

En 2025, l'aide de 5000€
s'étend à toutes les
entreprises de moins de 250 salariés
hors fonction publique et pour tous
diplômes préparés jusqu'au niveau 7.

L'aide est de 2 000€ pour les entreprises
de plus de 250 salariés hors fonction
publique. Le montant de l'aide est
maintenu à 6 000€ pour l'embauche
d'apprentis en situation de handicap.

- **Aide complémentaire à
l'embauche d'apprentis
ayant une RQTH**
- **Exonération quasi totale
des cotisations salariales**

Tableau de rémunération

SMIC = 1801,80 €	Age de l'apprenti	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Code du travail	moins de 18 ans	27% - 486,49 €	39% - 702,70 €	55% - 990,99 €
	18/20 ans	43% - 774,77 €	51% - 918,92 €	67% - 1207,21 €
	21/25 ans	53% - 954,95 €	61% - 1099,10 €	78% - 1405,40 €
	plus de 25 ans	100% - 1801.80 €		

Contact :



Karine Thomas

Mail : karine.thomas@cfa-sanitaire-social.com
Tél : 06 85 77 87 88



Stéphanie Cros

Mail : stephanie.cros@cfa-sanitaire-social.com
Tél : 07 87 47 01 91



CFA Sanitaire & Social
Former aux métiers de l'humain



REPUBLIQUE FRANÇAISE



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Actions de formation (DF-L.6313-1*) - Actions de formation par apprentissage (CFA-L.6313-1-4*)